

## **FSU, UNSA-Education**

*Mesdames, Messieurs les membres du CDEN,*

*Lors des Comités Techniques du 31 janvier et du 13 février, le Directeur Académique du Gers a informé les représentant-es des personnels de son projet de carte scolaire pour la rentrée 2019.*

*Cette année encore, l'absence de dotation pour le département ne permettra pas de répondre aux besoins de notre département.*

*Au contraire, avec une taxation de 3 postes, c'est une nouvelle litanie de fermetures de classes qui s'annonce. Et ainsi, pour l'équivalent d'un élève de moins par école, c'est l'ensemble du service public d'Education qui va se dégrader.*

*Cette situation n'est pas satisfaisante.*

*Pour la rentrée 2019, notre département doit de nouveau relever le défi de répondre à l'augmentation des effectifs dans certaines écoles tout en maintenant un maillage scolaire de proximité dans les zones rurales.*

*Sans un effort budgétaire conséquent, le Gers continuera donc à voir disparaître ses écoles rurales.*

*- Non pas parce qu'elles sont moins efficaces, parce qu'elles sont implantées dans des zones devenues subitement désertiques, parce qu'elles seraient sous-équipées ou que les élu-es et les parents l'exigent.*

*- Elles ferment et continueront à fermer parce que l'Education Nationale et l'Etat imposent davantage de concentration du tissu scolaire dans les zones rurales.*

*Il y a vingt ans, pour un nombre d'élèves sensiblement identique, le Gers avait quelques 60 enseignant-es supplémentaires.*

*Nous demandons simplement que les postes injustement supprimés soient restitués .*

*Nous demandons une dotation spéciale de postes de professeurs d'école pour combler le retard en matière d'ouvertures de classes, de mission de remplacement, de décharges de direction, ou d'aide aux élèves en difficulté.*

*Pour nous, il ne peut être question de fermer des classes ou des écoles dans le seul but de re-déployer les moyens.*

*La réponse ne peut passer que par une rallonge budgétaire.*

*Nous vous proposons donc de vous associer au boycott de ce CDEN par les organisations FSU, SE-UNSA*